

NATURE DU CONTRÔLE Volontaire total		(3) DATE DU CONTRÔLE 08/01/2025	N° DU PROCÈS-VERBAL 25036095																																																																											
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE Défavorable pour défaillances majeures		(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ																																																																												
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ Non concerné par un contrôle technique volontaire		Groupe(s) de points contrôlés : Ensemble des points visés par l'arrêté du 18 juin 1991 modifié																																																																												
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE Non concerné par un contrôle technique volontaire		Défaillance(s) majeure(s) 4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences, AVD,AVG. 6.1.1.a.2. ETAT GENERAL DU CHASSIS : Légère fêlure ou déformation d'un longeron ou d'une traverse, D.																																																																												
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE N° D'AGRÉMENT : S013S227 (9) RAISON SOCIALE : MARIGNANE AUTO BILAN (3) COORDONNÉES : Tel. : 0442888800 Espace Carthage 13700 MARIGNANE		Défaillance(s) mineure(s) 4.5.2.a.1. REGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant, AVD. 5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale ou présence d'un corps étranger, ARD,ARG.																																																																												
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR N° D'AGRÉMENT : 013S1467 SIGNATURE : 																																																																														
IDENTIFICATION DU VÉHICULE																																																																														
(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1 ^{ère} mise en circulation																																																																												
GJ-821-PV (F)	26/09/2022	26/09/2022																																																																												
Marque	Désignation commerciale																																																																													
RENAULT	MEGANE																																																																													
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre																																																																												
VF1RFB00269910270	M1	VP																																																																												
Type/CNIT	Énergie																																																																													
M10RENVPE65J739	GO																																																																													
Document(s) présenté(s) Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice																																																																														
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ 101042		MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES																																																																												
MENTIONS LÉGALES																																																																														
<ul style="list-style-type: none"> - Les points de contrôle sont définis à l'annexe I de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié. - Les valeurs limites prises en compte correspondent aux valeurs limites applicables au véhicule contrôlé (date de mise en circulation, caractéristiques techniques). - En cas de litige, les voies de recours amiables sont affichées dans votre centre de contrôle technique. - Le contrôle technique d'un véhicule n'exonère pas son propriétaire de l'obligation de maintenir le véhicule en bon état de marche et en état satisfaisant d'entretien conformément aux dispositions du code de la route et des textes pris pour son application (art. 1er de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié). - Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations nominatives vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant au centre ayant édité le présent procès-verbal. 		<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="2">AVANT</th> <th colspan="2">ARRIERE</th> </tr> <tr> <th>G</th> <th>D</th> <th>G</th> <th>D</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ripage (-8 à + 8m/km):</td> <td colspan="4">-0.1m/Km</td> </tr> <tr> <td>Dissymétrie suspension (≤30%):</td> <td colspan="2">4%</td> <td colspan="2">11%</td> </tr> <tr> <td>Forces verticales :</td> <td colspan="2">935daN</td> <td colspan="2">646daN</td> </tr> <tr> <td>Frein de service :</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Forces de freinage :</td> <td>289daN</td> <td>278daN</td> <td>233daN</td> <td>245daN</td> </tr> <tr> <td>Déséquilibre (<20%):</td> <td colspan="2">4%</td> <td colspan="2">5%</td> </tr> <tr> <td>Forces de freinage (efficacité) :</td> <td>289daN</td> <td>278daN</td> <td>233daN</td> <td>245daN</td> </tr> <tr> <td>Taux d'efficacité (≥ 58%):</td> <td colspan="4">66%</td> </tr> <tr> <td>Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 19%</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Emissions à l'échappement :</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Opacité des fumées (0.51m-1): C1: <0.10m-1 C2: <0.10m-1</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Feux de croisement (-2,5% à -0,5%)</td> <td>-4.0%</td> <td>-3.8%</td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Feux de brouillard avant(-3,5% à -1,0%)</td> <td colspan="2">-4.0%</td> <td colspan="2"></td> </tr> </tbody> </table>				AVANT		ARRIERE		G	D	G	D	Ripage (-8 à + 8m/km):	-0.1m/Km				Dissymétrie suspension (≤30%):	4%		11%		Forces verticales :	935daN		646daN		Frein de service :					Forces de freinage :	289daN	278daN	233daN	245daN	Déséquilibre (<20%):	4%		5%		Forces de freinage (efficacité) :	289daN	278daN	233daN	245daN	Taux d'efficacité (≥ 58%):	66%				Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 19%					Emissions à l'échappement :					Opacité des fumées (0.51m-1): C1: <0.10m-1 C2: <0.10m-1					Feux de croisement (-2,5% à -0,5%)	-4.0%	-3.8%			Feux de brouillard avant (-3,5% à -1,0%)	-4.0%			
	AVANT		ARRIERE																																																																											
	G	D	G	D																																																																										
Ripage (-8 à + 8m/km):	-0.1m/Km																																																																													
Dissymétrie suspension (≤30%):	4%		11%																																																																											
Forces verticales :	935daN		646daN																																																																											
Frein de service :																																																																														
Forces de freinage :	289daN	278daN	233daN	245daN																																																																										
Déséquilibre (<20%):	4%		5%																																																																											
Forces de freinage (efficacité) :	289daN	278daN	233daN	245daN																																																																										
Taux d'efficacité (≥ 58%):	66%																																																																													
Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 19%																																																																														
Emissions à l'échappement :																																																																														
Opacité des fumées (0.51m-1): C1: <0.10m-1 C2: <0.10m-1																																																																														
Feux de croisement (-2,5% à -0,5%)	-4.0%	-3.8%																																																																												
Feux de brouillard avant (-3,5% à -1,0%)	-4.0%																																																																													